

**Je voudrais
inter mon mo-
te grain de sel
lébat sur la
éthique concer-
nt la fin de vie.**

... femme a été em-
... ncer du sein, il
... (...) Elle a tou-
... e même d'eutha-
... si la concernait.
... ment dit (de-
... comme beau-
... us) qu'elle voulait
... bout des êtres
... t, mais que, si les
... aient abolir ou
... uer ses capaci-
... s il lui paraissait
... ecine, qui avait
... rait sa maladie
... ées, lui fournisse
... éteindre douce-
... ir affronter des
... tiles et en rien
... avait donc rédigé
... anticipées, ce qui a
... ce de soins pallia-
... re en charge et de
... mort douce - qui
... e « mort bonne »,
...) La mort n'est ni
... ni bonne ni mau-
... ni indigne, elle
... ent que chacun
... vra affronter. Et
... eu exige de nous
... ns des jours et
... s plier à cet effa-
... table. Ou alors, on
... certitude: il n'est

pas un dieu d'amour, mais un dieu absent, quelque chose de la représentation que s'en font le stoïcisme et l'épicurisme antiques. Et dans ce cas, il ne nous demande rien et n'attend rien.
Claude Grémion
(Doubs)

Le rapport du Conseil économique, social et environnemental (Cese) en date du mardi 10 avril doit être lu dans son intégralité. Les six premières préconisations invitent au développement des soins palliatifs, tant sur le plan de l'égalité des territoires que de la formation des soignants et de l'information du grand public. Par contre la septième préconisation est inadmissible. En effet, elle introduit une confusion malhonnête entre sédation et euthanasie. Et graves sont les conséquences. Il faut le dire clairement: la sédation ne provoque pas la mort. C'est une forme d'anesthésie qui, comme pendant une intervention chirurgicale, amène le malade à l'inconscience. Parler de sédation létale est une contradiction, une faute grave. Camus disait déjà que « *mal nommer les choses, c'est ajouter au malheur du monde* ». Oui, le Cese a ajouté au malheur du monde! Redisons-le: la sédation ne raccourcit pas le temps qui reste à vivre! Parler de sédation létale signifie qu'on va surdoser, faire une overdose, pour provoquer intentionnellement la mort. Je ne rentre pas dans le détail pharmacologique mais on

parle ici de deux produits bien différents: l'un qui peut tuer en quelques minutes, l'autre qui endort jusqu'à la mort naturelle, sans la provoquer. Si on procède à une euthanasie, il faut dire le mot, avec le produit destiné à la sédation, la confusion est totale tant pour les soignants que pour les malades en fin de vie qui auraient exprimé leur souhait d'une sédation. Dès lors le mot sédation va avoir un double sens: prendre soin et tuer! Disons-le fermement: la sédation est un soin, l'euthanasie est un meurtre. On ne peut la qualifier de « mort naturelle » comme le propose le Cese. C'est un mensonge inacceptable. Il faut choisir. Jalmalv (Jusqu'à la mort, accompagner la vie) a choisi.
Docteur Colette Peyrard
Présidente de Jalmalv

Ceux qui estiment qu'ils peuvent vivre et garderont toute leur dignité quand ils ne reconnaîtront plus leurs enfants, ne sauront plus qu'ils étaient mariés, ne sauront plus qui ils sont, dépendront de leur famille et de soignants pour tous les actes de la vie courante ont raison pour eux. Mais nous avons le droit de penser le contraire et d'estimer que, quand notre vie n'a plus de sens et que nous l'avons oubliée, il vaut mieux partir: nous avons également raison de penser cela pour nous. Si la législation n'évolue pas, le nombre de suicides de personnes âgées augmentera dans des proportions

inconnues. La génération de nos parents (au-delà de 85 ans maintenant) n'avait pas été confrontée au nombre important de malades d'Alzheimer; nous voyons, nous, ce qu'il en est et nous n'avons pas envie de vivre comme cela si cette maladie nous attrape. Donnez-nous ce droit de mourir quand nous l'avons décidé.
Jean-Marc Delporte

Europe

La construction européenne ne s'est pas « enrayée »: elle a été stoppée en 2005 par le « non » français à une Constitution européenne qui devait couronner son édification institutionnelle. Et il n'y avait pas de plan B. Ce « non » avait une raison: une construction européenne, de Monnet à Delors, menée sur une base économique et libérale plutôt que politique et démocratique. Aurait-elle pu avoir lieu autrement? Toujours est-il qu'on ne va jamais très loin en mettant, comme on l'a fait, la charrue devant les bœufs. Et maintenant, que faire? Une réunion franco-allemande sur la base de deux nations et d'un État; il est possible que ce soit le fond du projet d'Emmanuel Macron. Reste, quinze ans après que Joschka Fischer l'a proposé en vain à Jacques Chirac, à en convaincre en retour Angela Merkel et, pour cela, à rétablir nos comptes publics.
Vincent Maunoury
(Nord)

Pollution pla-
Je réagis à l'info mise en ligne sur vot
6 juin: « Dix gestes qu
pour réduire la pollu
tique. » Merci pour ce qui sont faciles à suivre le gaspillage qui a dernières décennies. âgés, c'est facile de s'a quand nous étions jeu avions toujours un sa pour le marché, une g boire, uniquement de lides, pas de vaisselle teille en plastique, de papier ou carton, pas plastique mais de vra radio mais pas la télé problème est qu'aujo jeunes ont du mal à i se passer de ce confo ils ont toujours vécu. la nouvelle génératio à faire des efforts, ell vivre de vraies difficu rents doivent éduqu fants dans ce sens. (

Marie

Partag
la joie de la m
ou du bap
de vo
enfant
et petits-e

Le Carnet de

01.74.31.

LA CADIX 19 JUIN 2013